

p. 100; Île-du-Prince-Édouard, 100 p. 100 complétés antérieurement par le ministère des Mines et des Relevés techniques; Québec, 20 p. 100; Ontario, 65 p. 100; Manitoba, 60 p. 100 (La zone du Bouclier est complétée dans une proportion de 85 p. 100); Saskatchewan, 66 p. 100 (La zone du Bouclier est complétée à 100 p. 100); Alberta, 25 p. 100 des travaux exécutés par la Commission géologique du Canada et l'Alberta, 45 p. 100 exécutés par des sociétés privées, 30 p. 100 encore à exécuter (La zone du Bouclier est complétée à 100 p. 100); Colombie-Britannique (comporte 70 cartes de 4 milles), 5 coupures de 4 milles publiées par la Commission géologique du Canada, 8 coupures de 4 milles établies par des sociétés privées, 20 p. 100 à entreprendre (8 p. 100 par le Canada et la Colombie-Britannique et 12 p. 100 par des sociétés privées).

8. b)

Levés aéromagnétiques
Pourcentage des travaux complétés*
pour l'ensemble du Canada

	Terre	Eau	Total
Nombre total de coupures de cartes au 250,000° de la S.T.N.	801	261	1,062
Industrie privée			
Travaux terminés	69	3	72
Travaux terminés par le gouvernement	234	23	257
Industrie privée			
% des travaux terminés	8.6%	1.2%	6.7%
% des travaux terminés par le gouvernement	29.2%	8.8%	25.1%
% des travaux terminés par l'industrie privée et le gouvernement	37.8%	10.0%	31.8%

* A l'aide d'instruments modernes.

NOTA: On n'entend pas refaire les travaux effectués par l'industrie privée s'ils sont conforme aux exigences des levés du gouvernement. On a essayé (parfois avec succès) d'obtenir des sociétés minières et pétrolières des données que le gouvernement pourrait publier.

9. Au cours de l'élaboration du programme on a demandé au ministère des Mines et des Ressources pétrolières de la Colombie-Britannique d'envoyer un observateur aux réunions; cependant on a fait remarquer que la Colombie-Britannique n'était pas comprise dans le programme, à cause des difficultés techniques que pose le relief topographique très accentué de cette province.

En remplacement on en est venu à une entente moins rigide de frais partagés pour des levés expérimentaux entre le ministère fédéral des Mines et des Relevés techniques

et le ministère des Mines et des Ressources pétrolières de la Colombie-Britannique. Cette entente donne satisfaction depuis 1961 et les travaux effectués ont permis de publier des cartes qui donnent les résultats des divers procédés de levés aéromagnétiques utilisés dans les Montagnes.

10. On a publié en moyenne chaque année quelque 550 cartes à l'échelle d'un mille au pouce.

11. En 1967 la moitié sud du Yukon sera terminée sauf là où le relief est très accidenté.

Les contrats relatifs à certaines parties des districts du Keewatin et du Mackenzie ont été adjugés et les travaux sont en bonne voie d'exécution. En 1966 on entreprendra les levés d'une partie de l'île Baffin. Les travaux dans les Territoires du Nord-Ouest sont terminés à 15 p. 100.

LA NOMINATION DU PERSONNEL DE LA COMMISSION DU CENTENAIRE

Question n° 718—L'hon. M. Hamilton:

Depuis le 1^{er} décembre 1964, le commissaire du centenaire avait-il été mis au courant au préalable de toutes les recommandations particulières faites par le sous-commissaire du centenaire dans le cas du personnel qui a été nommé et dont la nomination a plus tard reçu l'approbation du gouverneur général en conseil, et a-t-il approuvé et accepté ces recommandations?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): Non.

L'ASSURANCE-CHÔMAGE ET LES RESSORTISANTS CANADIENS AUX ÉTATS-UNIS

Question n° 744—M. Dionne:

1. Quels sont à ce jour, s'il en est, les résultats des démarches faites par les représentants du gouvernement canadien dans le but de conclure une entente avec les autorités américaines en vue de rendre admissibles aux prestations d'assurance-chômage les travailleurs canadiens en territoire américain, particulièrement dans les États du Maine et du New Hampshire?

2. Quel a été au cours des années 1962, 1963, 1964 et 1965, à la connaissance du gouvernement, le nombre de travailleurs canadiens employés en territoire américain dans les États du Maine, du New Hampshire, du Vermont et de New York?

3. Sur quelle base de participation ont été conclues les ententes avec les 47 autres États américains sur le même sujet?

4. Les représentants du gouvernement canadien ont-ils soumis aux représentants des États du Maine et du New Hampshire des suggestions susceptibles de trouver un terrain d'entente en rapport avec ce problème?

5. Quelles objections, s'il en est, empêchent qu'une entente soit conclue?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): La Commission d'assurance-chômage me fournit les renseignements que voici:

1. En 1942, le gouvernement des États-Unis a conclu avec le gouvernement du Canada